

## contrat de mariage et création d'une SCI

## Par emmajuliette, le 29/05/2012 à 16:00

peut-on créer une SCI sans l'accord de son conjoint ?

Je suis mariée depuis bientôt 2 ans .Mon mari a un fils de 19 ans d'un premier mariage ,j'ai moi-même 2 filles mineures issues d'une première union et ensemble mon mari et moi avons un petit garçon.Nous n'avons pas de contrat de mariage.J'ai des projets immobiliers(avec demande de crédit)mon mari ne veut pas me suivre j'ai donc pensé créer une SCI avec moi en tant que gérant et mes enfants associés.Ai-je le droit juridiquement,est-ce risqué ou bien devons nous changer de contrat de mariage.

Cordialement